Habitations Monkland

INFOCHANTIER

Informer • Consulter • Améliorer

Juillet 2014 - Volume 2 - Numéro 1 - Office municipal d'habitation de Montréal

Travaux de modernisation du système d'alarme-incendie

aux habitations Monkland



Près de 130 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Monkland, situées au 5959, avenue Monkland. Les travaux visent notamment à moderniser et à mettre aux normes le système d'alarmeincendie des bâtiments. Ces travaux débuteront dans la semaine du 4 août et se termineront vers la mi-octobre.

Les travaux consistent, entre autres, à installer un détecteur thermique, une lampe stroboscopique munie d'un avertisseur sonore, un avertisseur sonore supplémentaire et un nouveau détecteur de fumée dans chaque logement. À la fin du chantier, des tests seront effectués afin de vérifier le fonctionnement du système. Les travaux entraîneront quelques désagréments : du

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer votre sécurité et la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.





LA SÉCURITÉ À L'OFFICE

bruit et un va-et-vient des ouvriers dans l'immeuble.

Plusieurs mesures ont été prises au cours des dernières années par l'Office afin d'assurer la sécurité des locataires dans les habitations. Mentionnons, entre autres, la tenue d'exercices d'évacuation en cas d'incendie, la formation des préposés à la sécurité des locataires en prévention des incendies dans les tours de 40 logements ou plus, la modification ainsi que le resserrement des mesures de contrôle pour l'accès aux immeubles. La modernisation des systèmes d'alarme-incendie s'inscrit dans cette démarche.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Une rencontre d'information a eu lieu le 3 juillet dernier aux habitations Monkland. Jean-François Leblanc, agent de liaison, Mathieu Ma Hive Dung, directeur de projets, Doris Modérie, surveillant de chantier, et **Nedim Kobas**, de la compagnie *Dépôtcom Inc*, étaient sur place pour informer les 36 locataires présents sur les travaux à venir.

Les locataires ont été rassurés de savoir que l'entrepreneur sera à l'écoute de leurs préoccupations concernant la sensibilité de certains détecteurs et qu'il en tiendra compte au moment de les positionner. De plus, ils étaient heureux d'apprendre qu'ils seraient avisés au moins 48 heures avant chacune des interventions dans les logements.

Pour toute question ou préoccupation, vous pouvez joindre votre agent de liaison, Jean-François Leblanc, en composant le 514 868-3250.

EXPLICATION DES TRAVAUX						
RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS				
OUVRIERS DANS LES LOGEMENTS						
Un détecteur thermique sera installé près de la cuisine.	Le nouveau détecteur ne nécessitera plus de piles.	Modernisation du système d'alarme- incendie et sécurité accrue				
Une lampe stroboscopique combinée à un avertisseur sonore sera installée de manière à ce qu'elle soit visible de toutes les pièces.	La lampe stroboscopique et le nouvel avertisseur sonore permettront d'alerter les malentendants en cas d'incendie.	Sécurité accrue				
Un avertisseur sonore supplémentaire sera installé. Remarque : L'avertisseur sonore situé dans le débarras sera enlevé.	Les équipements seront reliés au panneau d'alarme-incendie. Ce dernier est connecté au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM, qui préviendra les pompiers si l'alarme se déclenche.	Sécurité accrue				
L'avertisseur de fumée du logement sera remplacé.	Le nouvel avertisseur de fumée sera installé près de la chambre à coucher. Il ne nécessitera pas de piles et ne sera pas relié au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM. Ainsi, les pompiers ne seront pas automatiquement appelés pour de la fumée inoffensive, comme lorsqu'une rôtie brûle.	Sécurité accrue				
DANS LES AIRES COMMUNES : CORRIDORS ET CAGES D'ESCALIER						



Des détecteurs de fumée et des détecteurs thermiques seront installés.

Les équipements seront reliés au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM.

Sécurité accrue

DÉROULEMENT DES TRAVAUX : DU 4 AOÛT À LA MI-OCTOBRE

- Les travaux **débuteront dans les aires communes** cages d'escalier, corridors et se **poursuivront dans les logements**, étage par étage.
- Les étages du bas seront les premiers à recevoir la visite des ouvriers.
- Lorsque l'ensemble des travaux sera terminé, une vérification du fonctionnement du système sera faite dans tous les logements.

L'installation du système d'alarme-incendie nécessitera trois (3) visites dans chaque logement.

		TRAVAUX	DURÉE	QUAND
	1 ^{re} visite	Installation des nouveaux équipements dans votre logement. Il est possible que de petits trous soient faits dans les murs de votre logement pour y passer un nouveau conduit. Si c'est le cas, une moulure sera installée pour cacher les fils.	Environ 1 h 30 par logement	Mi-août jusqu'à mi- septembre
	2º visite	Transition entre les anciens et les nouveaux équipements et désinstallation des anciens équipements.	Moins de 30 minutes par logement	Mi- septembre jusqu'à la 2° semaine d'octobre
	3º visite	Vérification du fonctionnement des systèmes dans chaque logement.	Environ 20 minutes	Semaine du 14 octobre

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Votre collaboration est essentielle pour le bon déroulement des travaux, d'autant que votre présence sera requise afin que les ouvriers puissent travailler dans votre logement. La marche à suivre est la suivante :

- 1. Lorsque les travaux commenceront, lisez l'avis général affiché à l'entrée de l'immeuble.
- 2. Lorsqu'il sera temps d'effectuer les travaux dans votre logement, l'entrepreneur vous préviendra et fixera un rendez-vous afin que les ouvriers puissent entrer chez vous.

L'entrepreneur pourra vous joindre de différentes manières :

- en laissant un mot dans votre boîte aux lettres,
- en vous téléphonant,
- en plaçant **un avis sur la porte** de votre logement.

Nous vous demandons d'être vigilant et de surveiller ses avis.

- 3. Nous comptons sur votre présence et votre collaboration tout au long des travaux. Assurez-vous d'être présent à la maison au moment fixé par l'entrepreneur. Si vous ne pouvez y être, **désignez une personne de confiance, un voisin ou un ami** pour être présent à votre place.
- 4. Si, pour une raison majeure ou imprévue, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, nous vous demandons d'en informer le plus rapidement possible les ouvriers. Vous pouvez également communiquer avec Jean-François Leblanc, votre agent de liaison, en composant le 514 868-3250.

L'ENTREPRENEUR

Dépôtcom Inc. est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Monkland. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h , mais les rendez-vous dans les logements ne seront fixés qu'à partir de 8 h.** Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS MONKLAND

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- Agent de liaison : Jean-François Leblanc
- Directeur de projets : Mathieu Ma Hive Dung
- Technicien en mécanique du bâtiment : Doris Modérie



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- Préposé à l'entretien et aux réparations :
 Jean-Pierre St-Amand
- Agente de location : Danyèle Myre
- Organisatrice communautaire:Alyne Dumas

Les travaux majeurs prévus dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.

Alyne Dumas











INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8 Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous: le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination Jocelyne Dorris Révision Linguitech **Graphisme** LithoChic inc.